



**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

*Projet de loi n° 40 modifiant l'organisation et la gouvernance scolaires*

**La mobilisation des profs de la FAE commence à porter fruit**

**Québec, le 20 novembre 2019** – L'occupation de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ce matin au rez-de-chaussée de l'Édifice Marie-Guyart à Québec, où se trouvent les bureaux du ministère de l'Éducation, et lors de laquelle une cinquantaine d'enseignantes et enseignants ont manifesté silencieusement pendant plus de deux heures, a porté fruit. Après une brève rencontre impromptue avec le cabinet du ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, celui-ci s'est engagé à rencontrer les représentantes et représentants de la FAE avant Noël afin de discuter du projet de loi n° 40.

La FAE a profité de sa rencontre avec le cabinet du ministre Roberge pour lui remettre plus de 6 000 lettres signées en moins de deux semaines par des profs qui s'opposent au projet et qui demandent son retrait.

L'occupation visait à réitérer la demande de la FAE de retirer ce projet de loi, après l'avoir dénoncé en commission parlementaire le 4 novembre dernier. « Nous avons porté le message d'indignation et de colère des 45 000 enseignantes et enseignants que nous représentons. Pour les profs, le projet de loi n° 40 attaque la profession enseignante. Notre message au ministre Roberge est clair : les profs exigent d'être respectés et sont mobilisés », a conclu M. Mallette.

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent plus de 45 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi qu'un millier de membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et l'Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

- 30 -

**Source** : Fédération autonome de l'enseignement

**Renseignements** : Marie-Josée Nantel, conseillère aux communications, au 514 603-2290 ou à [mj.nantel@lafae.qc.ca](mailto:mj.nantel@lafae.qc.ca)